

Indissolubilité du mariage : la kasperite galopante est-elle contagieuse ?

Publié le 16 mai 2014
Abbé Alain Lorans
2 minutes

Est-ce contagieux ?

A Rome, le document de travail sur lequel se pencheront les membres du prochain Synode sur la famille (5-19 octobre 2014), doit être achevé ce mois-ci. En attendant, le rapport du cardinal Walter Kasper du 20 février, **remettant en cause *de facto* l'indissolubilité du mariage**, continue de susciter de vives critiques. Après le cardinal Carlo Caffarra, archevêque de Bologne, et le cardinal Walter Brandmüller, ancien président du Comité pontifical des sciences historiques, c'est le cardinal Velasio De Paolis, président émérite de la Préfecture pour les affaires économiques du Saint-Siège, qui a fait savoir son désaccord profond avec son confrère allemand, lors d'une conférence qu'il donnait pour l'ouverture de l'année judiciaire du Tribunal ecclésiastique régional d'Ombrie (Italie), le 27 mars.

Le cardinal Kasper n'en a cure. Le 5 mai, il a apporté son soutien aux religieuses ultra-progressistes de la LCW (*Leadership Conference of Women Religious*), après qu'elles aient reçu fin avril une mise en garde du cardinal Gerhard Ludwig Müller, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Selon le *National Catholic Reporter*, il s'est même interrogé : « Peut-être que la Congrégation de la Foi doit quelque peu changer son état d'esprit », déclarant sur un ton dégagé : « Moi aussi, je suis suspect ».

A Rome, certains finissent par se demander si l'hétérodoxie entêtée du cardinal Kasper ne relève pas de la médecine, et proposent une nouvelle dénomination scientifique : la *kasperite* galopante. D'autres se demandent si la *kasperite*, sous cette forme aiguë, peut être contagieuse. – Réponse entre le 5 et le 19 octobre.

Abbé Alain Lorans

Source : DICI n° 296 du 16 mai 2014